P. 252. E

4me année. — N° 233 JOURNAL QUOTIDIEN — Le N°. 10 centimes Dimanche-Lundi 6-7 Octobre 1918

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00

Administration et Rédaction
37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur
Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

L'hérésie Jeune-Wallonne

L'HÉRÉSIE JEUNE-WALLONNE

Lettre à un Jeune Séparatiste

Mon cher ami,

Vous me demandez pourquoi je ne suis point partisan de la séparation absolue de la Flandre et de la Wallonie. Vous trouvez étrange qu'un wallonisant comme moi souhaite le maintien du concept de Belgique et lutte pour la restauration de notre nationalité. Votre zèle séparatiste s'émeut à la pensée de voir renaître le régime bilingue et centralisateur d'avant la guerre, et vous me dites :

« Voyez les Flamingants ! Ils ont au moins le mérite d'être clairs et nets dans leurs déclarations. Ils veulent un Etat de Flandre absolument autonome et ils le réclament à cor et à cri Leurs revendications sont catégoriques dans la forme et logiques dans le fond.

Pour eux, la nationalité belge est un mythe aboli. Ils considèrent toute tentative d'unification des deux races comme destinée à un avortement et ils ont raison. Ayant déterminé d'abord la cause du mal dont ils souffrent, ils s'efforcent de l'extirper définitivement en le sapant dans ses racines, c'est-à-dire en combattant avec énergie toute possibilité de retour à l'ancien régime. Ils n'hésiteraient pas, s'il le fallait, à porter le fer et le feu dans l'édifice de notre vie nationale, pour pouvoir mieux faire table rase du passé et assurer à la Flandre régénérée de demain des assises nouvelles.

Ils renoncent délibérément à toute union wallo-flamande Pour eux la Wallonie et la Flandre ressemblent à ces deux sœurs siamoises qu'un caprice de la nature avaient soudées l'une à l'autre au niveau de l'abdomen et qui n'acquirent la liberté de leurs mouvements respectifs que par une intervention chirurgicale

Faites-donc comme elles, et, puisque vous avez en main le bistouri libérateur de la Séparation, coupez une fois pour toutes les liens artificiels qui unissent la Dodica flamande à la Radica wallonne. Elles vous en seront toutes deux reconnaissantes! »

Mon cher ami, j'admire la façon « tranchante » dont vous résolvez la question qui nous occupe et dont vous entrez dans le vif du problème.

Mais ne croyez pas qu'on sépare deux pe plus à l'improvisade comme Alexandre avec l'épée coupa, dit-on, le nœud gordien

La théorie radicale que vous développez paraît, il est vrai, la plus simple et la plus pratique Il suffirait de diviser la Belgique en deux parties et de dire à l'une : « O Flandre tu es libre. Tu as désormais tes administrations propres, ton parlement particulier et tu pourras désormais gazouiller tout à ton aise ton harmonieux dialecte! » et à l'autre : « O Wallonie, tu n'as plus à t'occuper des Flamands. Tu seras désormais chez toi maîtresse absolue. Tu seras enseignée, administrée par les hommes issus de ton sein et qui te gouverneront selon ton cœur ».

Rien de plus facile, en apparence, mais, dans la pratique, rien de plus dangereux et de plus délicat.

Je ne pourrais trop vous le répéter *l'autonomie absolue de nos deux peuples nous conduirait tout droit à l'annexion.*

Il faut être atteint de daltonisme politique pour ne pas s'apercevoir qu'une Wallonie *totalement* séparée de la Flandre ne serait qu'un morceau de France en suspens au-dessus de la grande patrie du Sud et ne tarderait pas à s'incorporer à celle-ci.

Déjà, la Belgique de 1914 n'était qu'un décalque français

Nos sentiments et nos pensées s'orientaient d'eux-mêmes au méridien de Paris. L'appel d'air constant qui nous sollicitait vers le Sud avait rendu presqu'illusoire notre frontière méridionale.

Nos esprits s'exaltaient aux « affaires sensationnelles » qui passionnaient la Ville-Lumière et la joute oratoire Jaurès-Clémenceau avait plus de retentissement chez nous qu'une discussion même d'intérêt national entre Woeste et Vandervelde.

Faut-il rappeler encore que nos institutions administratives et judiciaires se superposent avec la plus grande facilité aux institutions homologues de la France ?

Ces analogies et ces affinités n'offrent aucun danger en temps ordinaire Au contraire, elles favorisent les relations de peuple et facilitent singulièrement les rapports internationaux

Mais quand viendront ces heures troubles qui succéderont à la grande Crise, en ces instants d'épreintes douloureuses, où l'Europe en travail accouchera d'Etats nouveaux, dans le bouleversement formidable des peuples et des races dont les remous fiévreux s'entrecroiseront de toutes parts, la Belgique risque de subir le plus rude choc qu'elle ait essuyé jusqu'ici.

Les lois de l'attraction naturelle pourraient réserver à nos hommes d'Etat des soucis supplémentaires Alors se posera dans la clarté crue la question de la nationalité belge.

Il faudra trouver un régime qui satisfasse à la fois nos deux peuples et qui les unisse assez pour leur donner consistance de nation, sans entraver la « liberté de leur développement parallèle ni leur imposer de liaison dangereuse ». La formule est plus facile à énoncer qu'à traduire en réalité vivante.

Mais on peut tracer déjà les lignes essentielles d'un programme

Et tout d'abord « fédéralistes » et « autonomistes » wallons sont d'accord en ce qui concerne la nécessité économique d'une union nationale.

Les uns et les autres estiment qu'il serait périlleux de rompre brutalement cette communauté industrielle et commerciale qui a fait de la Belgique wallo-flamande une nation capable de rivaliser sur les marchés extérieurs avec les plus puissants Etats.

Mais les « Jeunes Wallons », c'est-à-dire les Séparatistes absolus s'imaginent volontiers qu'il suffirait d'une « entente loyale et cordiale entre nos deux peuples pour maintenir entre ceux-ci cette solidarité économique qui a fait leur richesse. »

Ils disent : « Donnons à la Wallonie une pleine et entière autonomie. Qu'elle n'ait plus aucune relation politique *interne* avec son ancienne conjointe et qu'elle évolue librement suivant ses intérêts particuliers. »

Or, cette théorie, très raisonnable, à première vue, est dangereuse au plus haut degré. Elle méconnaît un fait d'une capitale importance : je veux dire l'éclosion d'une puissante industrie dans la partie Nord du pays. L'exploitation des gisements houillers de la Campine va donner à la Flandre un extraordinaire regain d'activité. Elle va lui ouvrir des perspectives illimitées et en provoquant dans les bruyères jadis désertes du Limbourg, la création d'aciéries, de laminoirs et de hauts-fourneaux, va permettre à la population flamande de concurrencer la nôtre sur le marché métallurgique.

Nous nous trouverons dès lors en présence de rivaux extrêmement dangereux, disposant d'une main-d'œuvre énergique, abondante et peu coûteuse.

La conséquence la plus grave de cette évolution industrielle, c'est que, tôt ou tard, la Flandre aura intérêt à fermer sa frontière aux produits wallons.

S'ils disposaient d'une autonomie absolue, les Flamands pourraient voter la législation douanière qui leur plairait et prélever des taxes considérables sur les marchandises que nous voudrions expédier par Anvers. Evidemment, ils auront intérêt à conclure avec nous un traité de commerce, mais rien ne pourra les obliger à nous accorder des facilités telles que nous puissions faire concurrence à leurs industries nouvelles.

On voit d'ici les mécomptes auxquels s'exposerait la Wallonie si elle se séparait complètement de la Flandre. Les petits jeunes gens qui défendent aujourd'hui la thèse de notre autonomie absolue ne se font aucune idée des conséquences économiques qu'entraînerait la réalisation de leur programme.

Séparés de la mer par le territoire flamand, les Wallons se trouveraient claquemurés entre deux frontières fermées : celle de l'Etat de Flandre souverain et celle de la France hérissée de barrières protectionnistes. Ils n'auraient plus alors qu'une ressource, ce serait de traiter avec le gouvernement de la République et de chercher dans la direction du Sud un marché pour nos produits.

La France dépourvue de main-d'œuvre, pauvre de charbons domestiques ferait peut être appel à notre activité. Elle consentirait à conclure avec nous des traités nous accordant le régime de la nation la plus favorisée?

Mais qui ne voit qu'il y a là une brusque désorientation de notre système économique et un danger pour notre indépendance ? La Wallonie serait littéralement aspirée par sa grande voisine et, s'absorbant peu à peu dans l'organisme de celle-ci. finirait par perdre absolument son individualité politique.

L'annexion se trouverait ainsi réalisée

Or, nous devons nous prémunir contre une telle éventualité, nous avons l'obligation sacrée de défendre notre existence nationale, tant qu'elle sera politiquement et diplomatiquement défendable

C'est pourquoi nous nous refusons à briser radicalement le lien qui nous unit à nos frères du Nord. Nous prétendons maintenir l'Etat belge dans la stricte mesure où elle nous paraît nécessaire à la conservation de notre indépendance.

Mais nous ne concevons cette indépendance qu'avec l'autonomie de nos deux peuples. Le jour où celle-ci serait compromise par un régime de centralisation oppressive, nous aurions à envisager l'hypothèse d'une séparation absolue qui aurait des conséquences internationales immédiates.

Cette même hypothèse se réaliserait si l'association à forme fédérale que nous proposons aux Flamands, était rejetée par eux, si, brusquement livrés à nous-mêmes, nous nous sentions entraînés malgré nous dans le sens de nos instincts raciques.

Mais ce ne sont là que des suppositions. Espérons qu'elles ne se réaliseront pas.

Wallons et Flamands ont à cœur de maintenir haut et ferme sur la double autonomie l'édifice commun de leur nationalité.

Economiquement unis par des liens fédéraux, ils doivent vivre côte à côte leur vie politique distincte. C'est la condition « sine qua non » du relèvement de nos deux peuples et de leur marche ascensionnelle vers le monde nouveau.

Voilà quelques vérités fondamentales dont je voudrais, mon cher ami, que vous fussiez convaincu. Elles vous empêcheraient de verser dans cette dangereuse hérésie qui, sous couleur d'assurer une autonomie absolue aux provinces wallonnes, les livrerait à l'arbitraire des diplomates ou au caprice des événements.

La formule de justice et de vérité, c'est la reconstitution de la Belgique sous la forme fédérale. En dehors de cette solution, il n'y a que deux éventualités possibles : l'assujettissement d'une race à l'autre par un retour à l'ancien régime ou le morcellement de notre patrie : *Finis Belgiæ*.

Croyez, je vous prie, au vif désir que j'éprouve de vous voir apporter à l'examen de ce problème tout le sérieux et toute l'attention que comporte la gravité des événements et rappeler qu'il n'est pas de jeu plus dangereux que de jouer avec certaines idées. Celle de notre restauration nationale vaut qu'on la respecte

Votre ami très dévoué.

(Pour copie conforme) :

Dr H. HENQUINEZ.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 4 octobre (soir)

De fortes attaques de l'ennemi des deux côtés de Roeselare et au Nord de St-Quentin, au Chemin des Dames et en Champagne furent repoussés.

Entre les Argonnes et la Meuse de nouveaux essais faits par les Américains pour percer le front ont échoué.

* * *

Berlin, 5 octobre.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

En Flandre, nous avons refoulé de nouvelles attaques ennemies contre Moorslede et Rousselaere. A l'Ouest d'Armentières, l'adversaire a suivi nos troupes dans la direction de nouvelles positions par Bois Grenier-Furnes-Wingles et par le chemin tout près à l'Est de Lens. Activité d'artillerie reprenant de temps à autre devant Cambrai.

Groupe d'armées du général von Boehn

De part et d'autre de Le Catelet, les Anglais ont poursuivi leurs charges puissantes. Les hauteurs qui se dressent au Nord et à l'Est de cette ville ont été maintenues par nos soldats Par une contre-poussée nous avons redélogé l'ennemi de Beaurevoir où il avait fait irruption.

Au Nord de St.-Quentin, entre Sequehart et Morcourt, les Français se sont portés à l'assaut. Ils ont pris pied à Morcourt et à Lesdins. Nous avons repris Lesdins. Sur le reste du front et au Sud de St.-Quentin, les attaques ennemies se sont écroulées devant nos lignes.

Groupes d'armées du Kronprinz impérial et von Gallwitz

Par des poussées partielles et en offensive générale, les Français et les Anglais ont de nouveau attaqué nos positions sur la crête et aux versants du Chemin des Dames, entre l'Ailette et l'Aisne.

Des régiments du Slewwig-Holstein et du Wurttemberg ont fait crouler leurs efforts.

Sur le front de l'Aisne et du canal, activité de reconnaissance très animée. Durant l'avant-dernière nuit, à l'Est de Reims, nous avions, à l'insu de l'ennemi, évacué nos premières lignes entre Prunay et Sainte-Marie-à-Py et avions occupé des positions plus en arrière. Hier, l'adversaire a suivi par Prunay-Dontrieu-St-Souplet.

Sur le champ de bataille en Champagne, nous avons repris par une contre-attaque des parties de la crête au Nord-Ouest de Somme-Py, restée passagèrement entre les mains de l'ennemi Après une préparation d'artillerie des plus violentes, l'ennemi a attaqué sur un large développement de part et d'autre de la route conduisant de Somme-Py vers le Nord.

Ses attaques ont avorté avec de lourdes pertes.

En rejetant les agresseurs, des régiments du Brandebourg, du Schleswig-Holstein, de la Poméranie, de la Bade et de la Prusse Rhénane ainsi que des fuseliers de la Garde impériale se sont particulièrement distingués. Des deux côtés de l'Aisne, activité d'artillerie sans lutte d'infanterie. Entre les Argonnes et la Meuse, les Américains ont vainement attaqué hier

Dans les Argonnes et à la lisière orientale de la forêt, des troupes de la Landwehr wurttembergeoise ont refoulé leurs assauts réitérés.

A l'Est de l'Aire, ils ont poussé jusqu'à la hauteur d'Exermont.

Nous avons repris la localité même qui avait été passagèrement perdue.

De part et d'autre de Gesnes, des régiments badois, alsaciens-lorrains et westphaliens ont fait crouler devant leurs lignes chaque assaut ennemi. Aux bords de la route Montfaucon-Cantheville, l'ennemi a dirigé ses charges sur le terrain boisé au Sud de Cunel.

Là où les assaillants ont pénétré dans nos lignes, notre contre-poussée les en a redélogés aussitôt. A cette occasion, le 458e régiment d'infanterie s'est signalé tout spécialement.

Sur l'extrémité de l'aile gauche du champ d'attaque, des régiments de réserve bavarois ont également maintenu en entier leurs positions.

Pour leurs attaques d'hier, les Américains ont mis en ligne d'énormes masses de chars d'assaut, d'infanterie et d'artillerie; leurs pertes sanglantes sont extrêmement lourdes.

En détruisant des chars d'assaut ennemis, se sont notamment distingués : le lieutenant Beeker, du 16e régiment d'artillerie de campagne, la 3e batterie du 19e regiment d'artillerie lourde saxon, commandée par le lieutenant Postrenechi, le sergent-major Witt de la 2e batterie du 127e bataillon d'artillerie lourde, les lieutenants von Glas et Eneker de la 9e batterie du 8e régiment d'artillerie de campagne bavarois.

En Champagne et sur la Meuse, les lieutenants Necklasse et Stehlin du 4e régiment d'artillerie de campagne de la garde, le lieutenant Schaefer du 104e régiment d'artillerie de campagne, le sous-officier Rockowski du 103e détachement de lance-mines et le lieutenant Lothe du 229e régiment d'artillerie de campagne.

Au cours des deux derniers jours, nous avons abattu 65 avions ennemis. Le lieutenant Bäumer a obtenu ses 40e et 41e victoires aériennes.

Vienne, 4 octobre. — Officiel de ce midi.

Théâtre de la guerre en Italie.

En Judicarie, nous avons repoussé à coups de grenades à main des troupes d'assaut italiennes qui attaquaient des parties de nos positions avec l'appui de leur artillerie.

Théâtre de la guerre en Albanie.

Le repli de notre front de bataille se fait méthodiquement sans être entravé par l'ennemi.

Le 2 octobre, une trentaine de navires de guerre et un assez grand nombre d'avions ennemis ont bombardé pendant deux heures la ville et le port de Durazzo.

Les dégâts matériels sont peu importants.

L'ennemi a tenté de faire entrer dans le port des torpilleurs et d'autres navires; sa tentative a échoué sous le feu de nos batteries côtières.

Un navire ennemi a été coulé.

Berlin, 3 octobre. — Officieux.

Les résultats de la journée du 1er octobre ont amené pour les troupes anglo-franco-belges une grande déception. Là où elles ont attaqué, elles ont été repoussées.

Les premiers gains territoriaux initiaux que leur a valu leur offensive ont été aussitôt compensés par les résultats des impétueuses contre-attaques des bataillons allemands.

Bien que l'ennemi n'ait pas prononcé de grandes attaques, les combats ont été très acharnés et les efforts de l'ennemi n'ont pas abouti.

Telle attaque belge, dont l'objectif était Cortemark, n'a pu se développer et a coûté aux assaillants 5 officiers et 36 hommes.

Le même échec est échu aux Belges qui tentèrent d'avancer vers Roulers.

Malgré le fort appui de l'artillerie, trois attaques successivement prononcées par eux ont été repoussées par les vaillants soldats de la Bade et de la Prusse Rhénane.

L'artillerie a fait brillamment ses preuves en se postant immédiatement à l'arrière de l'infanterie et en provoquant de fortes pertes dans les colonnes ennemies qu'elle a touchées en plein.

Des tanks anglais ont pris part à la dernière attaque, l'un d'eux a été mis en pièces, les autres ont été forcés à rebrousser chemin.

Des Anglais ont réussi à prendre le village de Ledeghem en le contournant par le Nord, mais ce n'est que lorsque l'ennemi n'était plus qu'à cent mètres et que les dernières mitrailleuses durent, par suite de la mort du vaillant tirailleur qui les manœuvrait, cesser leur feu, que l'on a fait appel aux canons.

Nous avons réussi à ramener un de ces canons, mais nous avons dû abandonner les autres, les chevaux ayant été tués.

Nous les avons toutefois repris en reprenant le village et en portant notre contre-attaque au delà de celui-ci

Plus au Sud, l'ennemi avait pu prendre pied passagèrement sur une importante hauteur; un régiment saxon a prononcé de ce côté une brillante contre-attaque et a complètement reconquis la position.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 4 octobre (3 h.).

Au cours de la nuit, nous avons réalisé une avance à l'Est de Lesdins, dans la région de Saint-Quentin.

Au Nord et au Nord-Ouest de Reims, des opérations de détail nous ont permis d'élargir nos têtes de pont à l'Est du canal et d'améliorer nos positions dans la région de Betheny; une centaine de prisonniers sont restés entre nos mains

En Champagne, les troupes franco-américaines ont élargi leurs positions au Nord-Ouest du Blanemont et de la ferme Médean.

Aviation

Le 1er octobre, le lieutenant Bourgade et le sous-lieutenant Maunoury ont descendu deux ballons, 20 et 21 appareils du lieutenant Bourgade, 10 et 11 du lieutenant Maunoury.

Paris, 4 octobre (11 h.).

Au Nord de Saint-Quentin, nous avons pris une part active à la dure bataille engagée dans la position Hindenburg ; nous nous sommes emparés du Chardon Vert au Sud de Sequevert et de plusieurs bois fortement organisés.

Plus au Sud, nous avons pris pied dans les ravins et enlevé Morcourt.

Les Allemands ont contre-attaqué violemment à plusieurs reprises, tous leurs efforts ont été brisés sans autre résultat pour eux que de lourdes pertes.

Nous avons fait plus de 400 prisonniers et pris 4 canons lourds dont 2 de 21.

En Champagne les troupes franco-américaines ont remporté au cours de la journée de sérieux avantages et complété leurs succès d'hier.

Sur leur gauche, elles ont poussé leurs lignes à plus de 4 kilomètres au Nord d'Auberive et à 8 kilomètres au Nord-Ouest de Somme-Py jusqu'à l'Arras.

Les villages de Vaudesincourt, Dontrieu, St-Souplet, les bois de la région de Grand-Bellois ont été conquis, en dépit de la résistance des Allemands.

Plus à l'Est, elles ont progressé jusqu'aux abords de Saint-Etienne à Armes et pris pied sur le plateau d'Orfeuil, le village de ce nom a été enlevé.

Nous avons évacué Challerange, qui n'est à aucun des adversaires, ce village étant sous le feu intense des deux artilleries.

Londres, 3 octobre. — Officiel.

Les progrès de l'offensive des Alliés devant Cambrai et Saint-Quentin et les lourdes pertes que l'ennemi a subies en cherchant à résister aux attaques des Alliés l'ont forcé à replier ses lignes sur un large front.

De Lens à Armentières, les Allemands évacuent les positions puissamment fortifiées qu'ils tenaient depuis le début de la guerre de positions et qu'ils ont énergiquement défendues jusqu'à présent.

Ce mouvement, qui n'était pas inattendu, a été immédiatement suivi par nos troupes qui restent en contact avec les arrière-gardes allemandes, auxquelles elles infligent de fortes pertes et enlèvent des prisonniers.

Sur tout le front de retraite de l'ennemi, nous avons atteint la ligne générale Cité Saint-Auguste-Douarin-Est de La Bassée-Est d'Aubers-Ouest du bois Grenier; nous continuons à mordre de l'avant.

L'ennemi a attaqué nos positions au Nord de Cambrai; il a été repoussé et a laissé des prisonniers entre nos mains.

Nous avons recommencé à attaquer au Nord de Saint-Quentin.

Des troupes anglaises et écossaises ont repris Sequehart.

Nous nous sommes emparés de Remicourt, de Wincourt, de Gouy et du Catelet; nous avons occupé Armentières.

* * *

Londres, 4 octobre. — Officiel.

Au centre, une division anglaise a pris d'assaut Ramicourt et Villancourt et a fait plusieurs centaines de prisonniers pendant que la 2e division australienne parvenait par Fonsomme et Beaurevoir à la ligne à l'Ouest et au Sud-Ouest de Beaurevoir.

Poussant plus loin en avant, des morceaux de ces divisions, accompagnés de tanks, atteignirent la lisière ouest du village de Montbrehain et s'emparèrent de la hauteur au Sud et Sud-Ouest de Beaurevoir.

Entretemps, des bataillons anglais et irlandais forcèrent à l'aile gauche de l'attaque les passes sur le canal près de Gouy-le-Catelet et Le Cahelet et prirent ces deux villages de même que la hauteur à l'Est de ceux-ci.

L'ennemi a fait dans cette région durant l'après-midi de fortes contre-attaques.

Le violent combat dure encore.

Un grand nombre de prisonniers a été fait par nous au cours de ces mouvements réussis.

On n'annonce que des combats de patrouilles du reste du front de combat de St-Quentin à Cambrai, lors desquels nous avons fait des prisonniers.

A la suite de la retraite ennemie au Nord de la Scarpe nos troupes s'avancèrent toute la journée et soutinrent sans cesse leur pression sur les réserves allemandes.

Lens a été évacué par l'ennemi. Nos avant-gardes ont atteint la ligne générale Avion-Vendin-Le Vieil-Hannag-Wieres-Herlin et l'Est du bois Grenier.

Aujourd'hui matin, nos troupes ont occupé Armentières.

* * *

Rome, 3 octobre. — Officiel.

Sur divers points du front de montagne et le long de la Piave, nous avons réduit au silence les batteries qui bombardaient violemment nos lignes.

Nos patrouilles en reconnaissance vers les lignes ennemies près du val Brenta et dans le secteur du Grappa ont ramené des armes et du matériel.

Près de Mori, un détachement ennemi qui approchait d'un de nos petits postes a été repoussé.

Les Opérations à l'Ouest

Berlin, 3 octobre. — Un soldat qui a pris part aux combats livrés à l'Ouest de Manre, décrit comme suit les péripéties de la bataille :

— Sur les hauteurs de la Croix et les mamelons de Manre, les troupes alsaciennes qui s'y trouvaient postées dès le 29 septembre, montaient de nouveau la garde, après quatre jours de combats acharnés.

Les Français s'avançaient lentement dans les profondeurs de la vallée et dans les ravins et se préparaient au combat. La contrée est très propice à l'emploi des tanks.

Dès le matin, un violent feu de roulement se déclancha devant toutes les tranchées.

Les Français se précipitèrent en avant, derrière leurs chars blindés et sous le rideau de feu de l'artillerie.

Tout fut inutile cependant : l'assaut fut brisé net à 4 reprises.

A Manre, 25 tanks démantibulés sont couchés sur le flanc devant nos batteries.

14 d'entre eux ont été abattus par une seule batterie.

L'attaque semble être définitivement repoussée. Mais, dans un secteur voisin, entre Vieux et Manre, les Français ont, grâce à leur supériorité numérique, occupé les pointes Sud et les hauteurs d'assaut.

Dans ces positions, leurs canons sont en mesure de nous prendre par le flanc, mais les assaillants ont aperçu à mi-chemin, vers la gauche, nos mitrailleuses.

Cependant, l'ordre d'évacuer les positions n'est pas encore donné, et, par conséquent, nous tenons tête, ce qui n'est pas une mince besogne.

De la hauteur Schwerin, dans notre propre dos, les batteries maintiennent un feu de barrage dans la direction Sud-Est, ce qui nous permet d'arrêter net une poussée ennemie contre nos flancs.

Plus à l'Ouest, au delà des versants de la colline boisée, l'ennemi a pu atteindre les sommets.

Nous sommes donc pris de flanc de deux côtés, mais la consigne est de nous maintenir dans nos positions.

Le commandement à l'arrière a été renseigné sur la situation des troupes, par les messages des pigeons voyageurs.

Au cours de la nuit, l'ordre est transmis de se replier en arrière et d'opposer une nouvelle résistance à l'ennemi sur les hauteurs de Schwerin. La tâche est dure.

Par une pluie battante et dans la plus profonde obscurité, notre infanterie se fraie un chemin entre les ravins et les arbres abattus, à travers la hauteur de Schwerin. Il s'agit de faire place nette pour l'infanterie afin de lui laisser occuper ses nouvelles positions.

L'opération réussit admirablement. Au matin, les Français trouvaient devant eux de nouvelles lignes.

Bâle, 3 octobre. — Du colonel Egli dans les « Basler Nachrichten :

— La bataille qui bat actuellement son plein en France n'est pas seulement la plus grande, mais aussi la plus sanglante de la guerre mondiale.

On a l'impression très nette que les Alliés cherchent, en mettant en ligne toutes leurs forces disponibles, à provoquer avant l'arrivée de la mauvaise saison sinon une décision définitive, du moins des résultats tels que l'Allemagne ne puisse plus se ressaisir pendant l'hiver et que la campagne du printemps 1919 amène très vite la victoire définitive des Alliés : on ne peut expliquer autrement ni cet assaut ininterrompu contre les positions allemandes, ni les sacrifices qui déciment les formidables masses que sans cesse on y engage.

Les Alliés n'ont réussi qu'à certains endroits, comme entre l'Aisne et la Marne, sur la Somme, dans la Woëvre et en dernier lieu en Flandre, à infliger par des attaques en surprise des échecs importants aux Allemands, mais ces victoires ne contrebalancent point les défaites naguère subies par les Anglais et les Français en Picardie, sur le

Chemin des Dames, etc. Chaque fois les chefs allemands ont pu bloquer les attaques, et les masses allemandes n'ont pu être refoulées.

Tous les autres combats ont, par contre, pris le caractère d'une lutte extrêmement opiniâtre pour la conquête de parties de tranchées allemandes, et cette lutte a occasionné sans aucun doute des pertes beaucoup plus élevées dans les rangs des assaillants que dans ceux des défenseurs.

Maints indices montrent que la direction supérieure de l'armée allemande est loin d'avoir abattu tous ses atouts.

Sa manière de mener les opérations donne l'impression qu'elle connaît l'art de temporiser, qu'elle sait ménager son effort et user les forces ennemies en ne faisant intervenir elle-même dans l'action qu'un minimum de ses forces disponibles.

Les observations que j'ai pu faire la semaine dernière au front même et à l'arrière du front allemand confirment cette impression.

Ce que j'ai vu ces derniers jours sur le front me permet de dire que de même que le soldat allemand continuera à faire son devoir contre un ennemi supérieur en nombre, de même ses chefs ne seront pas inférieurs à leur tâche.

Pour ce qui est de l'hinterland des Puissances Centrales, on y verra sans doute s'y consolider les forces qui lui sont nécessaires pour résister aux prochains orages.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 3 octobre. — Le prince Max de Bade est nommé chancelier de l'Empire et ministre des affaires étrangères de Prusse.

Il développera son programme de gouvernement à la séance plénière du Reichstag, qui est convoquée pour le samedi 5 octobre, à 1 h. de l'après-midi.

MM. Gröber, du Centre, et Scheidemann, socialiste, sont nommés secrétaires d'État sans portefeuille.

M. Waltraff, secrétaire d'État de l'intérieur, a demandé à être relevé de ses fonctions : son successeur sera un député du Centre.

Le député au Reichstag Baur, vice-président de la Commission générale des syndicats ouvriers, sera placé à la tête d'un nouveau département, celui du Travail, qui va être constitué et sera distinct du département d'Économie.

On négocie encore sur la question de la création d'un département de la Presse indépendant du ministère des affaires étrangères, qui serait dirigé par un secrétaire d'État pris dans le Parlement.

La nomination de plusieurs sous-secrétaires d'État faisant partie du Parlement est imminente. Les négociations ne sont pas encore terminées quand au choix des personnalités.

Le député progressiste Fischbeek sera nommé ministre du commerce de Prusse, en remplacement du secrétaire d'État Sydow.

Le nouveau Chancelier

Le prince Max de Bade, né le 10 juillet 1867, est le fils du prince Guillaume de Bade, mort en 1877, et de la princesse Marie-Maximilian-Owna Romanowsky, duchesse de Leuchtenberg ; il est, le cousin et le parent le plus proche du grand-duc Frédéric II de Bade, qui n'a pas d'enfant, et l'héritier présomptif au trône du grand-duché.

Il a épousé en 1900 Marie-Louise, fille aînée du duc de Cumberland, mort en 1907, princesse de Grande-Bretagne et d'Irlande, duchesse de Brunswick et de Lunebourg, qui lui a donné une fille et un fils.

Jusqu'en 1907, époque à laquelle, quoiqu'il fût le plus jeune membre du Parlement, il fut nommé président de la première Chambre en Bade, le prince Max s'était surtout connu dans la carrière militaire et ne s'était guère occupé de politique.

Lorsqu'il a quitté le service militaire actif en 1911, il a été nommé général de la cavalerie royale prussienne à la suite du 1er régiment de dragons gardes du corps badois n° 20 et du régiment des cuirassiers de la garde de Prusse.

Le prince Max ne s'est vraiment occupé de politique que depuis la guerre. Il a prononcé le 22 août dernier un grand discours où il a exposé ses idées sur la liberté allemande, opposant la Constitution libre de l'Allemagne à la démagogie officielle de ses ennemis et aux traditions despotiques des démocraties occidentales.

Dans ce même discours, il demandait la liberté des mers, l'abolition de la division du monde en deux groupes de puissances faisant la surenchère des armements, la paix commerciale et la reconnaissance des droits des peuples de couleur.

Le prince a prononcé au mois de décembre dernier un grand discours dont voici la conclusion :

— La force ne peut à elle seule nous assurer dans le monde la position morale à laquelle nous croyons avoir droit.

Le glaive ne peut avoir raison à lui seul des éléments hostiles qui se sont ligués contre nous.

Pour que le monde reconnaisse la grandeur de notre puissance, il faut qu'il ait la conviction que notre force s'appuie sur la conscience de nos droits et de nos devoirs, et pour cela il faut que nous ouvrions les portes qui lui cachent notre être intime, que nous montrions que toute notre histoire intellectuelle est caractérisée par le sentiment de nos responsabilités vis-à-vis de l'humanité.

Ce signe, l'Allemagne peut l'inscrire sans crainte sur son drapeau, et avec ce signe nous vaincrons. »

Opinions de la Presse

Berlin, 3 octobre. — De la « Gazette générale de l'Allemagne du Nord » :

— Quelque réelles que soient les réformes introduites, on ne doit pas perdre de vue que l'évolution n'est pas venue à l'improviste.

Le passé se rattache apparemment à la situation présente par le fait que les formalités de la nomination des membres du gouvernement n'ont pas été modifiées et que les droits que la Constitution reconnaît à l'Empereur lui restent acquis.

Aussi les deux partis de gauche, qui portent depuis longtemps l'introduction du système parlementaire inscrite à leurs drapeaux, semblent être parfaitement d'accord sur le point que l'Allemagne ne doit pas prendre exemple sur les États étrangers en matière de réformes constitutionnelles, mais que celles-ci doivent être poursuivies dans notre esprit propre, adaptées aux circonstances et aux besoins du pays.

C'est ce qui explique que la majorité du Reichstag se plaît à reconnaître dans la personnalité du prince Max de Bade un chancelier à sa convenance.

Après les conférences du nouveau chancelier avec les partis du Reichstag au sujet de son programme politique, il est apparu qu'on ne poursuivra pas une politique qui avantage un seul parti, mais que nous aurons un gouvernement d'Empire qui possédera la confiance du peuple tout entier.

Sa nomination au poste de chancelier doit être attribuée en grande partie au discours qu'il a prononcé à Bade, lors des fêtes commémoratives de la Constitution, et dans lequel il esquissa le programme que l'Empereur a développé dans son rescrit de septembre.

Les bases nécessaires pour constituer un État populaire solide, disait alors le prince, s'obtiendront en exigeant d'une part de l'État le respect de la dignité humaine et de la liberté personnelle de l'individu, d'autre part de l'individu qu'il soit prêt aux sacrifices suprêmes.

Dans ces circonstances, il serait impossible que le peuple, même dans les couches les plus profondes, ne prêtât pas l'oreille à l'appel de l'heure et n'y conformât sa conduite.

Amsterdam, 3 octobre. — De l' « Algemeen Handelsblad » :

Les changements gouvernementaux en Allemagne démontrent clairement qu'un nouvel esprit y règne en ce moment.

Nous n'hésitons pas à qualifier ce nouveau ministère de premier gouvernement démocratique. Il est aussi un ministère de paix.

Tous ceux qui aspirent réellement à voir se constituer une Confédération des nations et non plus à voir se perpétuer l'hégémonie de quelques grandes puissances, doivent se convaincre qu'ils se trouvent ici en présence d'un véritable gouvernement populaire, qui est animé d'un ardent désir de paix.

Peu d'Allemands jouissent auprès du peuple d'autant de prestige et de considération que le prince Max de Bade.

Il est peu d'hommes aussi chez qui la foi en un gouvernement populaire, la foi dans l'avenir de la liberté et de la démocratie soit enracinée aussi profondément.

Mais à côté du prince Max, il est d'autres hommes appelés à la conduite des affaires intérieures et extérieures de l'Allemagne.

On peut croire qu'ils dirigeront d'une main sûre le navire de l'État dans le nouveau sillon et constitueront un gouvernement qui puissent véritablement parler au nom du peuple allemand.

Si MM. Wilson et Lloyd George ont gardé leurs anciennes convictions, ils ne pourront que former des vœux pour que les hommes d'État allemands réussissent dans leur entreprise.

La Haye, 4 octobre. — Du « Nieuwe Courant » :

— La personnalité du prince Max de Bade est une garantie sûre que les avantages obtenus sur le terrain politique resteront acquis.

On n'avait pas, à vrai dire, l'embarras du choix pour trouver un successeur au comte von Hertling. La guerre a mis en discrédit un grand nombre de personnes, et une intelligence supérieure aussi bien que le prestige politique ne sont plus les conditions indispensables pour occuper le poste le plus élevé de l'Empire.

Le nouvel homme doit avant tout posséder la confiance du peuple et n'avoir pas perdu la confiance de l'étranger.

Le prince Max de Bade répond entièrement à ces exigences.

C'est un homme moderne, à l'esprit ouvert, qui aime le commerce des artistes et des savants.

Les discours prononcés par lui permettent de reconnaître dans sa personnalité un homme qui saura se plier aux nécessités du moment.

Il montre des dispositions pour toutes les manifestations de la vie politique, et sa nomination comme chancelier nous apparaît comme particulièrement heureuse.

Le cours des événements en Allemagne nous fournit la preuve qu'on y comprend parfaitement les situations régnantes et qu'il ne faut pas considérer la crise comme un spectacle pour la galerie, car les facteurs qui seraient en mesure de fournir ce spectacle au peuple sont brisés à jamais. Même au cas où la fortune sourirait à nouveau aux armes allemandes, on ne pourrait plus retourner en arrière sur le chemin de la politique intérieure.

Le prince Max de Bade est l'homme qui, dans l'arène politique allemande, a constitué l'unité du commandement supérieur et doit en faire sortir les conséquences politiques. »

Berne, 3 octobre. — Du « Berner Tageblatt », au sujet du remaniement du système gouvernemental en Allemagne :

— Quiconque n'a pas de raisons de souhaiter l'anéantissement de l'Allemagne et croit que dans un État moderne le peuple doit avoir voix au chapitre, ne peut qu'applaudir au changement du système gouvernemental allemand et au nouvel ordre de choses qui en résultera.

Certes, nous n'ignorons pas qu'une démocratisation excessive présente des dangers, mais en ce qui concerne l'Allemagne, on se trouve aujourd'hui devant ce problème qui réclame principalement une solution : un peuple qui s'est sacrifié et qui, ayant accompli tout son devoir, demande qu'on lui octroie des droits politiques plus étendus. On ne peut, logiquement, refuser de faire droit à ses revendications.

—«o»—

EN BULGARIE

Berne, 3 octobre. — Les agences adressent aux journaux des découpures de la presse anglaise qui tendent à convaincre l'opinion que la démarche de la Bulgarie est généralement considérée comme le prélude de la défaite définitive de l'Allemagne.

Il est cependant en Angleterre des journaux qui ne partagent pas cette opinion. Voici ce qu'écrit entre autres le libéral « Daily Chronicle » :

— Gardons-nous avec soin de nous laisser entraîner à des manifestations de joie intempestives, de jeter nos chapeaux en l'air et de nous faire accroire à nous-mêmes que le cauchemar de la guerre s'est évanoui parce que le plus insignifiant des associés de la Quadruplice rompt avec ses alliés.

Nous sommes encore très loin d'avoir cause gagnée, et jamais peut-être la tâche de nos armées n'a été plus rude qu'aujourd'hui où la bataille semble se dessiner en notre faveur.

Le conservateur « Morning Post » dit de son côté :

— Personne assurément ne songe à amoindrir la signification du nouveau facteur qui vient d'intervenir ; néanmoins, nous agirons sagement, en nous réjouissant, de ne pas oublier que l'ennemi, quoique serré de très près, est encore en possession de toute sa force combative et qu'il sera en mesure de rendre sa résistance plus formidable à mesure qu'il se décidera à la concentrer davantage. »

Bucarest, 3 octobre. — Sous le titre « L'incident Manilof », le journal « Steagul » fait ces remarques :

— Les causes profondes de cet incident sont encore un mystère. La fatigue seule ne peut justifier la démarche faite par M. Malinof sans le consentement du Roi.

La rapidité avec laquelle les troupes austro-hongroises et allemandes sont entrées à Sofia et se sont rendues au front démontre que l'on soupçonnait depuis longtemps, dans les milieux politiques de Berlin et de Vienne, que des manœuvres suspectes se poursuivaient en Bulgarie.

Ce qui s'est passé hier à la Sobranié qui, à peine ouverte, a été fermée, n'a pu donner le moindre indice politique sur la situation réelle.

Nous avons seulement appris que les généraux Sawof et Schekof, l'ancien et l'actuel généralissime de l'armée bulgare, ont désapprouvé l'armistice et ont déclaré qu'ils combattraient à côté des Puissances centrales.

Les Bulgares se rappelleront très vite qu'il ne fait pas bon s'asseoir entre deux chaises. Ils savent aujourd'hui que l'on veut faire de leur pays le théâtre de la guerre. Ce n'est pas à nous d'approuver ou de blâmer la politique à laquelle ils se résoudront ; ils seront couchés comme ils auront fait leur lit.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Berlin, 4 octobre. — Le navire de combat « Wolja » ainsi qu'une quantité d'unités, achevées pendant la guerre, qui étaient jusqu'à présent sous contrôle, ont été occupés par nous.

Les forces combattantes dans la mer Noire ont par là reçu des renforts importants pour la garde du détroit.

Cela a été fait avec le consentement du gouvernement à Moscou.

Sofia, 4 octobre. — Le roi Ferdinand a abdiqué hier, en faveur du prince Boris.

Le roi Boris a pris en mains les rênes du gouvernement.

Berlin, 4 octobre. — C'est avec une grande impatience que l'on attend le discours d'entrée du Chancelier, d'autant plus, qu'il ne s'agit pas seulement de l'exposition de faits selon un programme déterminé.

On espère que le nouveau chancelier donnera aussi des éclaircissements sur les voies qu'il compte prendre pour nous rapprocher de la paix.

Entretemps, les négociations avec les libéraux « nationaux » ont conduit à un accord. Les libéraux « nationaux » feront partie du nouveau gouvernement, et même le Dr Friedberg prendra un portefeuille.

De source certaine, on annonce que le nouveau secrétaire d'État v. Hintze se retirera de son poste et que le secrétaire d'État Dr Solf prendra sa place.

Cologne, 4 octobre. — Selon la « Gazette de Cologne », on peut admettre avec assez d'assurance, que le secrétaire d'État des Affaires étrangères v. Hintze restera à son poste.

Par contre, la « Gazette de la Bourse de Berlin » prétend que le secrétaire d'État des Colonies Dr Solf reprendra le secrétariat des affaires étrangères.

« L'Humanité » écrit : Le changement de la machine gouvernementale dans le sens démocratique, faciliterait aux socialistes français la lutte pour une fin prochaine de la guerre.

Une Allemagne démocratique serait la préparation à des négociations de paix.

RAAD VAN VLAANDEREN

Séances des 26 et 27 Septembre

Le Raad van Vlaanderen a principalement consacré ces deux séances à la discussion d'un projet d'arrêté concernant *l'érection de tribunaux flamands* et à un projet d'arrêté concernant *l'emploi de la langue néerlandaise dans l'administration de la justice.*

Le premier arrêté concernant : 1° l'instauration de tribunaux de première instance dont le siège et la circonscription seront délimités par un arrêté spécial ; 2° l'instauration de cours d'appel à Bruxelles et à Gand, la première pour la partie flamande du Gouvernement Général et la seconde pour la partie flamande du territoire d'étape et d'opération.

Par l'application de cet arrêté la juridiction sera simplifiée autant que possible puisque les tribunaux de première instance ne comprendront qu'un juge et les cours d'appel que trois conseillers, y compris le Président.

Le second projet d'arrêté prévoit l'emploi de la langue Néerlandaise comme langue juridique, à l'exclusion de toute autre langue.

Ceci, d'après le projet, s'applique à toute la procédure d'une action en justice et à toutes les pièces comme l'appel des causes, la conduite des séances, les procès-verbaux des interrogatoires de témoins et des experts, les plaidoiries verbales et écrites des avocats, avoués ou autres représentants, les ordonnances et décisions des tribunaux et cours d'appel, ainsi que toutes les notifications.

D'après le projet toute partie de la procédure qui ne serait pas conforme à ces prescriptions, entraînera de plein droit la nullité de la totalité. Tout document judiciaire qui ne serait pas conforme à ces prescriptions est considéré comme non-existant.

Le projet prévoit des mesures transitoires pour le territoire du Grand-Bruxelles.

Après une discussion détaillée au sujet des articles, les deux projets furent acceptés en première et seconde lecture, à l'unanimité des voix.

REVUE DE LA PRESSE

Du « Vlaamsche Nieuws » :

Le correspondant de Bruxelles du « Vlaamsche Nieuws » paraissant à Anvers, attire l'attention sur le fait que du discours de von Payer il ressort clairement que l'assertion, suivant laquelle la politique flamande de l'Allemagne serait une manœuvre annexionniste déguisée, est tout à fait illégitime.

Le correspondant imagine que le représentant de l'Allemagne traitant à la conférence de la paix de la question de la politique flamande en Belgique, s'exprimera probablement comme suit :

« En appliquant les mesures de flamandisation pendant l'occupation, l'Allemagne s'est trouvée agir conformément à l'art. 43 de la IVe Convention de la Haye, du 18 octobre 1907, consacrée par les lois belges des 25 mai, 8 août 1910.

Par la réouverture de l'université de l'Etat à Gand, nous avons fourni à la jeunesse flamande l'occasion de continuer ses études, afin qu'elle puisse, dès la fin de la guerre collaborer de toutes ses forces à la reconstitution de son pays.

Les Flamands ayant exprimé le vœu que l'instruction à l'université de Gand fut donnée, en langue néerlandaise, le gouvernement allemand y acquiesça et cela d'autant plus volontiers qu'il réparait, en prenant cette mesure, une injustice criante perpétrée depuis longtemps envers le peuple.

La flamandisation de l'enseignement primaire et moyen, la séparation administrative et l'établissement des premières assises d'un corps législatif pour la Flandre, toutes ces mesures sont pénétrées du même esprit d'équité qui doit régner dans une administration de pays occupé et correspondent entièrement aux principes proclamés par l'Entente concernant l'autonomie des nations.

Dans son discours du 12 février 1918, le président Wilson a déclaré que « à toutes les aspirations nationales clairement circonscrites satisfaction devait être donnée autant que faire se pourrait ». Le problème devant lequel le gouvernement allemand s'est trouvé en Belgique était relativement peu compliqué.

Malgré toutes les tentations de francisation des provinces septentrionales, la frontière linguistique, nettement tracée, n'a pas varié depuis 1830.

La partie francisée constitue en Flandre un pourcentage de la population globale tellement négligeable, et avec un peu de bonne volonté elle s'adaptera si facilement à son entourage, que par la flamandisation de la Flandre et la reconstitution de son homogénité, il ne se trouve être porté atteinte au droit de personne et à aucun intérêt légitime.

L'organisation d'un enseignement entièrement flamand permettra au peuple de Flandre, si richement doué, de développer librement ses inestimables facultés et de contribuer ainsi à la prospérité du pays et à la civilisation universelle.

Un tel enseignement, toutefois, ne peut suffire à reconstituer et à conserver l'autonomie culturelle de la Flandre.

La puissante influence exercée par l'Etat s'est trouvée en Belgique depuis 1830. Toujours agir de façon francisante sur la Flandre, et les forces économiques et sociales de la minorité, si peu nombreuse mais si francisée, sont des obstacles redoutables qui s'opposeront à l'autonomie des Flandres aussi longtemps que l'on n'aura pas rompu avec ce système centralisateur aspirant à réaliser l'irréalisable et monstrueuse unité des deux peuples appartenant à des races différentes.

La séparation administrative, complétée par l'instauration d'un parlement flamand et d'un parlement wallon, élimine la possibilité d'oppression pour l'un des deux peuples: elle affaiblit des causes, des querelles de races et des dissensions linguistiques ; elle contribue à la concorde et établit la seule assise durable de la neutralité et de l'indépendance du pays, temporairement occupé par les armées allemandes.

L'administration allemande avait le devoir impérieux de contribuer à la création de ces facteurs indispensables.

On fait à l'Allemagne, il est vrai, le reproche injustifié, qu'elle visait, en prenant de telles mesures, une annexion déguisée, que ce reproche ne repose sur aucun fondement, voilà qui résulte déjà du fait que l'Allemagne est prête à évacuer sans réserves, la Flandre et la Wallonie. En procurant à ces deux nationalités dont nous avons provisoirement la garde, les moyens de se développer librement, l'administration allemande a fait ce qu'elle considère être son devoir.

L'Allemagne n'exige pas de contre-prestations. Elle ne désire pas imposer la collaboration de la Flandre et de la Wallonie avec l'Allemagne — collaboration nécessaire au développement économique de ces deux contrées — comme une camisole de force. Leurs populations se sont suffisamment pénétrées de la nécessité d'entretenir avec l'Allemagne — le « hinterland » naturel — des relations amicales, pour qu'elles soient disposées à conclure avec nous les traités de commerce, favorables aux deux parties, qui réciproquement ouvriront, aussi largement que possible, leurs frontières.

L'Allemagne ne poursuit en Belgique aucun but de conquête; mais en tant que garantie de sa propre sécurité, elle se doit de prévenir que, par un système de francisation des Flamands, il ne se crée dans le pays une situation unilatérale au profit d'une autre puissance.

D'autre part, il paraît bien certain, que si le Gouvernement à son retour dans le pays, se mettait à défaire ce qui fut créé avec notre assentiment par le travail opiniâtre des Flamands et Wallons, une révolution ne se ferait pas attendre.

Nous nous trouvons ici réunis pour conclure la paix et la paix n'est possible en Belgique, que par une organisation intérieure qui garantisse le libre développement des deux peuples. Pour cette raison l'Allemagne tient pour désirable que la Conférence étende à la Flandre et à la Wallonie le principe des nationalités à laquelle l'univers entier se rallie; et que la conférence garantisse le droit à l'autonomie de ces deux peuples par une convention internationale et confirme à cet effet les mesures désirées par les Flamands et les Wallons et instaurées par nous. »

Le correspondant fait encore remarquer que l'indépendance flamande n'étant aucunement menacée du côté de l'Est, il est à présent permis à tous les Flamands y compris ceux que l'on appelle passivistes et qui se sont tenus à l'écart jusqu'à présent, de collaborer pendant l'occupation aux mesures de flamandisation de leur pays.

—«o»—

Le *Bureau central flamand* communique ce qui suit :

« Dans le commencement de 1916, parut au « Moniteur », à l'occasion de la réouverture et de la flamandisation de l'Université de l'Etat à Gand, un rapport du gouvernement belge au roi Albert, suivi d'un arrêté du 12 octobre 1916 par lequel le recteur, le curateur et le secrétaire de l'Université furent exclus de l'Ordre de Léopold.

Le prof. Lod. Dosfel, dans une conférence faite à Anvers, fait remarquer que dans le rapport précité, le gouvernement belge a non seulement altéré les faits en représentant l'Université flamande comme une *nouvelle* Université, mais encore *fausse* le texte de l'art. 43 de la Convention de La Haye en changeant les mots « en respectant *les lois* en usage dans le pays » en *lois et règlements*. (Moniteur belge, 86e année, n. 282 du 8 octobre 1916).

Cette modification présente un grand intérêt, puis que l'emploi des langues dans l'enseignement supérieur est réglé par un arrêté royal et non par une loi.

Afin d'amener le roi Albert à prendre des mesures contre des partisans de la cause flamande, le gouvernement belge a intentionnellement trompé Sa Majesté en falsifiant les dispositions d'une convention internationale.

La remarque est amusante.

Mais, qu'il y ait irrégularité ou non, bien certainement les Flamands ne se laisseront pas reprendre leur Université.

Ni rien de ce qu'ils ont conquis.

Du reste, on n'essayera même pas.

***

Le *Vaderland* publie l'information suivante :

A la suite de l'arrêté du 4 juin 1916, réglant la langue véhiculaire dans l'enseignement moyen, l'évêque de Liège a convoqué dernièrement les directeurs des collèges épiscopaux de la province du Limbourg et a décidé qu'à partir de l'année scolaire 1918-1919, la sixième latine sera entièrement flamandisée et que la flamandisation de toutes les autres années d'études se fera progressivement année par année et classe par classe.

C'est ainsi que l'autorité religieuse catholique applique les décrets de l'occupant, qu'elle se manifeste en faveur du mouvement flamand (in Vlaanderen vlaamsch!) et consolide la Séparation.

Ce pendant, les députés catholiques, d'accord avec les autres, proclament qu'il ne faut pas faire de politique pendant la guerre, et surtout qu'il faut opposer à la Séparation... allemande (sic) le dédain le plus absolu.

Vive le passivisme..... pour les naïfs.

JEAN CIZETTE.

Chronique Caroloregienne

Indemnités de vie chère.

Le Comité provincial de secours et d'alimentation du Hainaut a eu l'excellente idée d'accorder des indemnités de vie chère aux employés et aux ouvriers des comités locaux.

Mais — car il y a un « mais » — il nous revient que ces indemnités pourraient bien ne constituer qu'une modeste — très modeste même — aumône, donnée à ceux à qui elles sont destinées !

Certes, nous convenons que l'idée part d'un bon naturel et que les disponibilités du Comité provincial sont limitées, mais la somme allouée par le Comité provincial devrait au moins permettre aux Comités locaux de distribuer les indemnités sur les bases minima suivantes : 20 fr. à l'employé ou à l'ouvrier ; 15 fr. à l'épouse et 7,50 fr. par enfant.

Les Restaurants économiques

Les grosses localités du pays de Charleroi ont installé — suivant les conseils du sympathique député Pastur — des restaurants économiques.

Ceux-ci sont principalement destinés à venir en aide aux classes moyennes, jusqu'ici abandonnées à un sort peu enviable.

Aussi, là où ces œuvres fonctionnent, on est très satisfait.

Les familles assistées par les comités de secours sont exclues des tarifs réduits adoptés par les restaurants économiques, ce qui est d'autant plus regrettable que les secours leur alloués sont totalement insuffisants.

Un nouveau théâtre.

Une troupe des Folies-Bergères, de Bruxelles donnera cet hiver l'opérette, à Chatelet, au théâtre Wautelet, rue Dacoz.

Les débuts auront lieu les 12, 13 et 14 courant ; au programme : « La Veuve Joyeuse », la célèbre opérette viennoise. GEORGEMIL.

Chronique Locale et Provinciale

Ecole Industrielle de Namur

On continuera à prendre les inscriptions dimanche 6 octobre, à 10 heures, dans les locaux de l'Athenée, au coin de la place St-Aubain et de la rue Basse-Marcelle.

La réouverture sera annoncée ultérieurement.

—«o»—

TABAC

Les personnes qui ont cultivé du tabac sur le territoire de la ville de Namur en 1917 sont invitées à en acquitter le droit d'accise au bureau du Receveur, situé rue Bruno, 14, avant le 25 courant; chaque jour non férié entre 9 et 11 heures du matin.

Passé ce délai des poursuites devront être exercées à charge des retardataires.

—«o»—

GOITRE. Dr SCHWERS, 33, rue Selys, Liége

—«o»—

Ville de Namur. — Magasins Communaux Charbon

AVIS. — Une distribution supplémentaire de SCHLAMM aura lieu à l'usine Regout, 3, avenue Prince Albert, à partir du 8 octobre, de 10 à 1 h. et de 3 à 6 h.

La ration est fixée à 200 kg. par ménage et coûte 8 fr. 75 (huit francs septante cinq). Se munir du carnet mauve.

Les travaux de réfection de la route donnant accès au dépôt de charbon de l'Usine Regout étant terminés, la vente permanente de charbon recommencera à partir du 8 courant.

Namur, le 5 octobre 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement.

—«o»—

ETAT-CIVIL de la Ville de NAMUR

du 27 septembre au 3 octobre

NAISSANCES

Simonne Perot, rue Courtenay, 12 ; — Jean Allen, boulevard d'Herbatte, 141 ; — Laure Fesel, rue Piret Pauchet, 4 ; — Léopold Van Lippevelde, rue Bord de l'Eau, 16; — Victorine de Lee, à Liége.

MARIAGES

Léon Matisse, menuisier, à Jambe, et Pauline Vandenbranden, dentellière, à Namur; — Jean Cattin, chocolatier, à Namur, et Rosina Luys, à Namur; — Walthère Grognard, employé, à Namur, et Philomène Paulus, dentellière, à Namur; — Pierre Van Ongeval, employé au ministère, à Saint-Gilles, et Bertha Godart, à Namur; — Aimé Boëlle, employé, à Namur, et Martha Ficart, à Namur.

DÉCÈS

Félicie Mottet, 26 ans, rue de Fer, 62; — Alexandre Sonveaux, veuf Anciaux, 67 ans, rue de l'Hôpital, 1; — Lucienne Troyaux, 1 mois, rue Marie-Henriette, 25; — Joséphine Allardin, veuve Gosseaux, 75 ans, rue Ruplémont, 16; — Félicien Hastir, époux Pierre, 55 ans, à Seilles; — Maria Coibion, 25 ans, à Grapfontaine; — Irma Dupont, 15 ans, à Flawinne; — Barbe Krantz, 22 ans, rue de Fer, 62; — Céline Germain, 79 ans, rue de Bruxelles, 74; — Gilda Briquemont, 22 ans, rue de Fer, 62; — Louis Detry, veuf Cerécia, époux Fritte, 58 ans, avenue de Belgrade, 5; Gustave Dubois, 60 ans, à Aubry; — Rosalie Massart, épouse Eloy, 68 ans, rue Fossés Fleuris, 29; — Robert Gonda, 7 ans, à Fumal; Simonne Wautier, 15 ans, rue Fond d'Arquet, 4.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Adhemar Sonveaux, boucher, à Namur, et Marie Jalet, à Namur.

—«o»—

Foot-ball

Aujourd'hui dimanche 6 octobre, se jouera sur la plaine des sports de Géronsart Jambes) le 1er match éliminatoire du Tournoi de charité organisé au profit de la St-Nicolas des enfants des soldats jambois.

Cette rencontre met en présence *Auvelais F. C.* renforcé des meilleurs éléments carolorégiens parmi lesquels Deloye, de *Namur F. C.*, qui compte dans ses rangs des joueurs de réelle valeur.

Tout pronostic est impossible, les teams devant être de valeur sensiblement égale.

Souhaitons que le beau temps favorise les organisateurs : Dès lors nul doute que les sportsmen se donnent tous rendez-vous dimanche à Géronsart.

Le match sera arbitré par un sferce neutre et commencera à 3 h. précises.

—«o»—

Théâtre de Namur

Direction MM. BRUMAGNE & PIRLET

Dimanche 6 octobre 1918, en matinée seulement, à 3 heures, REVE DE VALSE, opérette à grand spectacle en 3 actes de Lehar.

Jeudi 10 octobre 1918, à 8 heures, LA TOSCA, drame lyrique en 3 actes de Puccini, avec le concours de Closset.

La première de LA CHASTE SUZANNE est remise au dimanche 13 octobre.

***

REPRÉSENTATIONS DES SOIRÉES POPULAIRES

Direction artistique : M. J. CAMBIER

Lundi 14 octobre, Le Courrier de Lyon, drame en 5 actes et 8 tableaux.

Lundi 21 octobre 1918, LA GOUALEUSE, drame en 5 actes et 7 tableaux.

Prochainement THÉRÈSE RAQUIN, de Em. Zola.

Prix des Places : stalles, baignoires, 1res loges, 4,25 frs.; balcons, 3,75 frs.; parquet, 2,75 2e loge de face, 2,50 frs.; 2e loge de côté, 2 frs.; parterre, 1,50 fr.; 3e loge, 1,25 fr.; Amphithéâtre, 0,75 fr.; paradis, 0,50 fr.

THEATRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. —o— Soirée à 7 h.

Programme du 4 au 10 octobre

Au cinéma : « Lèvres Scellées », drame en 3 p.; — Un Huissier Raffiné, comédie en 3 parties; — Le Secret du Mariage, comique; — Promenade dans le Vieux Biskra, documentaire.

Au music-hall : « Trio Declercko », jongleurs; — « Les Guerros », acrobates; — « Willy Ellenis », virtuose xilophoniste.

—«o»—

Concert — ROYAL MUSIC-HALL. — Cinéma (F. COURTOY), Place de la Gare, 21

Matinée à 4 h. —o— Soirée à 7 h.

Programme du 4 au 10 octobre

Au cinéma : « La Nouvelle Dalila », drame en 6 parties par Marie Vidal; — Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Au music-hall : « Mag et Jack », ventriloque uniques en leurs genres; — « Maud Dorlay », diseuse.

ANNONCES

On demande urgemment des charpentiers, ouvriers terrassiers et bétonniers Gros salaires bon ravitaillement. Contrat exigé seulement pour 4 à 6 semaines. Se présenter au bureau des logements de la Kommandantur, rue du Collège, 49. 7586 3

On demande HOMME DE PEINE, PÉDALISTE et MARGEUR à « L'Echo de Sambre & Meuse. S'y présenter.

Des TYPOGRAPHES pour la composition courante peuvent également se présenter.

On demande une femme pour lessiver. S'adresser Champs Elysées, 23-24, Namur. 7564 2

On demande une fille d'ouvrage, rue Charles Zoude, 63. 7593 2

TRÈS PRESSÉ OCCASION magnifique chambre à coucher acajou L. XV, dr. bur. du journal. 7587

OCCASION foyer hollandais « Yaarsma » à feu continu. Adresse bureau du journal. 7588

CACHETS EN CAOUTCHOUC, tampons perpétuels violets S'adresser à M. JASSOGNE, rue Fossés Fleuris, 11, Namur. 7083

Musiques à vendre

pour orchestre, piano seul, violon et piano, chez M. V. Lafin, rue Rogier, 109, Namur. 5973

Vieux Journaux à vendre 21, Boul. d'Herbatte, Namur

GAGNE-PAIN ASSURÉ

à Messieurs habitant centres agricoles et voulant s'occuper d'une affaire lucrative et honnête. Ecrire : P. P. 94, avenue Waickiers, à Auderghem-Bruxelles. 7592

Samedi 5 et Dimanche 6 octobre, il sera exposé en vente et en location 400 romans populaires et autres. Prix réduits. Place d'Armes (arrêt du tram) Namur. 7558

Le Grand Double Almanach de Liége

paraîtra vers le 10 octobre; le retenir chez tous les marchands de journaux. Prix fr. 0,65. 7559

A louer à Belgrade

Belle partie de maison avec jardin. S'adresser à Belgrade, n° 13 (arrêt du tram). 7556 4